

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY

Le rapport du jury peut s'articuler autour d'un bilan quantitatif (nombre de postes offerts, de participants à l'épreuve, de candidats présents et d'admis) et qualitatif (niveau des candidats, niveau des diplômes, lacunes constatées, attentes et recommandations du jury). Il doit notamment permettre aux candidats de connaître les erreurs susceptibles de les faire échouer, de mieux cerner les facteurs de réussite et de pouvoir se situer par rapport aux exigences attendues. Il est également très utile pour les formateurs qui pourront s'y référer pour une meilleure préparation au concours.

Nom de la présidente du jury : **Lucie BARBIER FAZILLEAU**

Nom de l'établissement organisateur : **UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du concours (corps) : **TECH**

Nature du concours : **interne**

Académie : **Nantes**

BAP : **J**

Emploi-type : **Technicien-ne en formation et en orientation-insertion**

Session : **2026**

Nombre de postes mis au concours : **2 (1 pour NANTES, 1 pour ORLEANS-TOURS)**

Nombre de candidats admis à concourir : **8**

Mode de fonctionnement du jury (par sous-groupes ou non) :

Bilan :
Phase d'admissibilité: 8 dossiers ont été évalués, globalement en adéquation avec l'emploi type. Les membres du jury suggèrent toutefois de mieux accompagner les candidats dans la formulation de leurs motivations.

Fait à Tours le 15/06/26

Signature de la Présidente du jury :

